

Soins critiques toujours en tension : Une réforme inachevée

Après les décrets 2022 l'instruction N° DGOS/R3/2023/47 du 6 avril 2023 finalise la mise en place du nouveau régime des autorisations de l'activité de soins critiques tant adulte sur 3 niveaux, que pédiatriques sur 4 niveaux.

Si la réforme constitue une avancée certaine dans la structuration de la filière soins critiques, le compte n'y est pas ! Cette actualisation ne répond néanmoins pas à l'ensemble des défis que rencontrent nos services.

La crise sanitaire ou l'épidémie de bronchiolite en pédiatrie ont dévoilé au grand jour, le déficit chronique en lit de soins critiques lié au déficit de personnel médical ou paramédical ayant pour conséquence la fermeture de lits pour maintenir la sécurité des soins (10% des lits au niveau national). Ce déficit est aggravé par l'augmentation du besoin lié au vieillissement de la population soit 1000 lits à horizon 2030.

Ainsi, pour garantir un accès à des soins critiques sûrs et de qualité pour l'enfant comme pour l'adulte et comme préconisé par la cour des comptes, il est plus que jamais souhaitable :

- d'augmenter l'offre de soins critiques avec dans un premier temps une réouverture des lits fermés

- de créer un choc d'attractivité pour les personnels soignants en doublant le nombre de postes d'internes sur les 5 prochaines années dans ces filières. Plus d'un service sur deux ont déjà un poste vacant en réanimation et les départs à la retraite sont estimés à 300 praticiens dans les 5ans

- de reconnaître les compétences acquises des infirmiers(es) en réanimation et d'augmenter sans délai les recrutements nécessaires à la mise aux normes réglementaires des effectifs.

- de déterminer un nouveau mode de financement des soins critiques afin de garantir à minima la neutralité de la tarification à l'activité.

La pénurie chronique de médecins et de paramédicaux a non seulement pour conséquence directe une mise en tension constante des services, mais atteint également l'attractivité de la discipline, pourtant cruciale au cœur de l'hôpital.

L'avancée que constitue la mise en place de la réforme ne réponds que partiellement à l'ensemble des défis que rencontre nos hôpitaux.